

FICHE DESCRIPTIVE DE PROJET CADRE ACTION

Principes du cadre action

Dans le contexte de généralisation des classes à PAC, **le cadre action** est un projet départemental élaboré en partenariat avec les structures culturelles et les artistes et propose une offre pré-négociée pour aider les enseignants. A partir de la proposition générale, il s'agit de construire un projet de classe original en y intégrant les aspects interdisciplinaires en fonction des programmes et du projet d'école ou d'établissement.

Ce projet doit être présenté sur le formulaire habituel (volet culturel) et parvenir rédigé, cosigné par les partenaires culturels (avec qui ils prendront contact pour concevoir plus précisément leur projet) et signé par l'IEN de la circonscription ou le chef d'établissement.

DE L'EXPLORATION AUX FRONTIERES DE LA CREATION

1-CARACTERISTIQUES

DOMINANTE ARTISTIQUE OU CULTURELLE : Musique

LES PARTENAIRES CULTURELS : GAM Pau : www.gampau.fr





LES INTERVENANTS : Équipe du GAM

INITIATEURS DU PROJET : Marie-Hélène LARRICQ- CPDEM/ Anne Lacassagne-
responsable formation GAM

NIVEAU CONCERNE : écoles maternelles et élémentaires

II - OBJECTIFS

Culturels / Artistiques/ Pédagogiques

-  Favoriser l'imaginaire, l'écoute sensible, individuellement et collectivement.
-  Aller vers une recherche sensible aux matières sonores et à l'échange musical avec l'autre.
-  Apprendre à respecter les exigences d'une expression musicale collective
-  Discrimination de timbres instrumentaux variés.

Pour les objectifs plus détaillés des projets scolaires, voir sur le site du GAM à l'adresse suivante :

http://gampau.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=145&Itemid=288

III – DESCRIPTIF DES ACTIONS

Le GAM :

Le Groupe d'animation musicale intervient dans le milieu scolaire depuis 1982, proposant des projets variés de création musicale. Les enseignants désireux d'entreprendre une recherche musicale dans leur classe peuvent s'adresser au GAM afin d'établir en collaboration ce projet selon leurs objectifs de classe .

**Les nouveaux locaux du GAM sont au 26 av. des Lilas (face au jardin public allées de Morlaas)
Et regroupent aussi salle gamelan / salle plancher musical / studio musique informatique**

Proposition d'organisation

- ✚ Dans les locaux du GAM, des parcours sonores sont mis en place, permettant d'accueillir les classes en ½ groupes à partir d'instruments extra européens d'origines diverses et de percussions contemporaines. « fenêtres sur le désert », « voyages sur un nénuphar », et « nuit de fête au château », « **au fil de la toile** », « **aux portes de l'orient et du soleil Levant** » tels sont quelques titres représentant des parcours sonores différents
- ✚ Les classes sont accueillies en ½ groupe dans les locaux du GAM pour des séances d'exploration sonore de 45 mns à 1h par groupe, qui permettent selon le projet de la classe de travailler autour d'un paysage sonore précis, qui pourra être enregistré et intégré à un projet d'écriture, de danse, ou autre.

Le nombre de séances à faire est à définir avec les partenaires en fonction de la nature du projet. (en moyenne, de 3 à 6 séances par classe peuvent être envisagées).

- ✚ **Les installations se font dans les locaux du GAM (mais il est toujours possible de se déplacer sur l'école (pour amortir les frais il vaut mieux qu'un minimum de 2 classes soient concernées)**
Le cadre proposé n'est pas rigide, chaque enseignant en collaboration avec les intervenants l'adapte à son projet de classe

IV-AIDE A LA FICHE FINANCIERE

Budget indicatif pour 1 classe (mais possibilité d'accueil 2 classes en simultané)

si accueil locaux du GAM : 3 séances / 1 classe = 450 €

si accueil site école 3 séances / 1 classe = 525 € + frais de déplacement